

LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

5 janvier 2013 – N° 90 Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire
• 02 41 51 73 79

• georges.douspis@wanadoo.fr - www.lalibrepensee.com

SOMMAIRE :

- P 1 - P 2 = - Longué – Angers – Florange.
 - P 3 = AG reprise de carte et galette arrosée.
- Vendredi 11 janvier 20h 30.

Longué – Angers – Florange

Deux événements locaux anecdotiques qui, naguère, ont défrayé la petite chronique en Maine-et-Loire, ainsi qu'un événement d'une tout autre ampleur, national par ses conséquences mais international par certains de ses protagonistes permettent de comprendre que la "laïcité ouverte" n'a rien d'un concept philosophique spéculatif et vaporeux mais plonge ses racines dans la réalité la plus concrète, voire la plus triviale.

A première vue, ces faits n'ont aucun rapport les uns avec les autres, et pourtant...

Le premier s'est déroulé dans une petite bourgade voisine de Saumur de quelque 7000 habitants. Le Courrier de l'Ouest y a consacré un article et une photo.

Voici de quoi il retourne : Depuis des dizaines d'années (1928) il existe à Longué un patronage laïque qui fut et reste encore très actif. Cette Amicale laïque avait conquis de haute lutte le droit d'occuper une salle municipale, à elle entièrement réservée en permanence.

Or, le 11 novembre dernier, dans cette salle qui porte le nom de Paul Biet, le premier instituteur public de Longué (1871-1901) le maire a réuni un aréopage de haute volée. Il y avait là : Monseigneur Defois, archevêque de Lille et commandeur de la Légion d'Honneur, F. X. Gourdon président de la fondation pour le patrimoine, l'Amiral Bizard et de très nombreux légionnaires (titulaires de la Légion d'Honneur). Tout ce beau linge était rassemblé pour signer une convention de souscription en faveur de la restauration de... l'église Notre-Dame-de-la-légion-d'Honneur.

Un bel exemple de laïcité ouverte !

Evidemment, les laïques du cru ont immédiatement réagi en envoyant une missive à Monsieur le Maire, lequel a répondu fort jésuitiquement, légitimant l'intrusion du sabre et du goupillon au sein de l'Amicale laïque : « [...] aucune discussion ni politique, ni religieuse n'ont eu lieu. Seule a été évoquée [...] la souscription pour la rénovation de l'Eglise Notre Dame de la légion d'honneur, patrimoine de la ville. [...] Enfin, aucun prosélytisme religieux n'a été engagé. »

Ben, voyons !

Cependant on est en droit de s'interroger : Alors que l'Eglise est en perte de vitesse, curés en voie d'extinction et paroissiens espèce menacée, comment cela est-il possible ? Comment les curés peuvent-ils se permettre ce type de provocation ?

La réponse se trouve peut-être dans le deuxième événement local.

À Angers, la municipalité a imaginé d'organiser une cérémonie de plantation d'un "arbre de la laïcité" le 9 décembre dernier et a invité la Libre Pensée à participer à la chose, invitation que notre Président a déclinée en mettant en évidence le double langage de ce maire socialiste qui fait voter, au Conseil de Communauté d'Angers-Loire Métropole une subvention de 775000 €, à l'association Saint Yves, gestionnaire de ce qui s'appelle, par abus de langage, l'Université Catholique de l'Ouest !

Encore un bel exemple de laïcité ouverte !

Ainsi, l'Eglise peut se permettre ce qu'elle a fait à Longué parce que les autorités publiques, les élus prétendument socialistes, bafouent quotidiennement ce qu'ils devraient défendre bec et ongles : la loi

de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat. C'est cette complicité objective entre les pouvoirs publics et la hiérarchie catholique qui explique l'impudence de cette dernière.

Cela dit, il reste à comprendre le pourquoi d'une telle collusion entre un pouvoir "socialiste" et l'Eglise.

C'est ici qu'intervient le troisième événement.

Il y a peu, un éminent représentant du Capital international, M. Mittal, a décidé l'extinction des deux derniers hauts-fourneaux d'Europe, sis à Florange.

Contre la nationalisation de l'entreprise, un instant évoquée, un "accord" fut trouvé entre le gouvernement socialiste et le grand patron, un accord qui consacre la fermeture à terme du site de Florange, laissant sur le carreau des centaines de salariés et des milliers de personnes dont le sort dépendait peu ou prou de l'entreprise. Cet accord pourri a été rejeté par les syndicats CGT et Force Ouvrière. Seule une organisation usurpant le nom de syndicat, la CFDT, a apporté son soutien sans réserve à cette liquidation de fait des installations et de l'emploi. Laurent Berger, le nouveau secrétaire général de la CFDT a déclaré, sans ambages et sans états d'âme : « *Dorénavant, le combat de toute la CFDT, c'est que **cet accord soit respecté**... Edouard Martin¹ ou l'un de ses camarades vont faire ce travail dans la commission de suivi. C'est aussi là que cela va se jouer.* »

Or, qu'est ce que la CFDT sinon l'émanation de l'Eglise dans le mouvement ouvrier ? Le gouvernement a besoin de ce chargé de mission de la hiérarchie catholique chez les salariés, pour faire passer ses plans d'austérité et de misère et les imposer aux travailleurs au compte du capitalisme international.

La boucle est bouclée ! On voit maintenant le lien entre Longué, Angers et Florange.

Voilà ce qu'est la laïcité ouverte et à quoi elle sert !



“Avec son émotion à fleur de peau,”

voici

“ le working-class héro ! ”

oooooooooooooooooooooooooooooooo

¹ Le 15/12/12, Le Monde, qui ne recule devant rien pour servir ses maîtres, a publié, (p 27), un article à la gloire d'Edouard Martin présenté comme « *le working-class héro, le pire cauchemar du gouvernement* » afin de tenter de lui conserver, aux yeux d'un chacun, la crédibilité indispensable à la sale besogne qu'on lui a confiée. L'article en question était agrémenté d'une splendide photo du prolétaire tel que se le représente la petite bourgeoisie intellectuelle qui sévit au Monde au service de l'Eglise et de la réaction. Jugez plutôt ! On pourrait en faire une chanson qu'on ferait entonner aux travailleurs de Florange entre deux "actions" aussi déprimantes que dilatoires destinées à « faire respecter l'accord » qui jette à la rue des centaines de salariés.

